

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation Groupe Hospitalier Mont Saint-Michel au 4 juin 2020

Consignes de visites en établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les recommandations nationales relatives aux visites dans les EHPAD sont légèrement assouplies à compter du 5 juin. Le groupe hospitalier Mont Saint-Michel vous informe sur les évolutions concrètes au sein de ses établissements.

Les résidences personnes âgées d'Avranches, Granville, Mortain, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët et Villedieu-les-Poêles ont souhaité mettre en place un dispositif harmonisé sur tous leurs établissements.

Le lien avec les proches, que chacun sait indispensable, se renoue peu à peu.

Visites

Sont ainsi désormais possibles :

- Les visites de **deux personnes maximum à la fois par résident**, en priorité dans une salle prévue à cet effet, en chambre lorsque l'état de santé du résident le justifie ;
- Les visites de mineurs de plus de 12 ans, à la condition que ces derniers puissent porter un masque ;

Consignes permanentes : restent **OBLIGATOIRES** pour tous les visiteurs

- La demande de rendez-vous préalable pour les visites ;
- Le questionnaire de santé et la charte de fonctionnement à l'arrivée ;
- La désinfection des mains avec un produit hydro-alcoolique ;
- La distanciation physique (> 1m50) avec matérialisation si possible (plexiglas, grande table...);
- Le port du masque chirurgical pour les visiteurs ;
- L'absence d'échanges d'objets et de denrées ;
- Le respect de circuits de visites afin d'éviter les contacts entre les visiteurs, les résidents et les personnels.

Par ailleurs, il est à noter que, DANS LE RESPECT DES MESURES–BARRIERES :

- La reprise des activités collectives en petits groupes peut être décidée, ainsi que l'intervention de bénévoles formés et encadrés.
- Lorsque l'établissement est doté d'un jardin ou d'une cour, des sorties extérieures peuvent être organisées (promenades, animations en petits groupes).
- Certaines animations qui mobilisent physiquement les résidents (activité physique adaptée type gym ou jeux comme le babyfoot, bingo...) ou leur proposent des soins de bien-être (coiffeur, socio-esthéticienne, ...) peuvent reprendre.
- La prise de repas en petits groupes peut être proposée.
- Reprise possible des accueils de jour pour les personnes les plus en demandes, quand cela est matériellement possible (les locaux doivent être strictement indépendants du reste de l'établissement).

Un difficile équilibre

Ces quelques assouplissements ne doivent pas faire oublier la situation sanitaire et les risques toujours encourus par les personnes les plus fragiles. Chaque établissement doit trouver le délicat équilibre entre les précautions sanitaires et le lien avec les familles. Quelques foyers épidémiques dans des établissements pour personnes âgées viennent rappeler que le virus circule toujours.

Au-delà des recommandations nationales qui s'imposent aux établissements, il appartient aux directions de décider des mesures applicables localement, après concertation collégiale avec l'équipe soignante et en particulier les médecins coordonnateurs en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ces mesures sont en effet définies en fonction de la situation sanitaire de l'établissement, des conditions matérielles d'accueil et d'encadrement et dans le respect des préconisations en vigueur dans le territoire concerné.

La direction du groupe hospitalier Mont Saint-Michel réévalue à intervalle régulier les modalités de limitation de la circulation au sein de ses établissements dans l'intérêt permanent des résidents.

Les nouvelles recommandations nationales s'appliqueront au niveau du groupe hospitalier Mont Saint-Michel à compter du 6 juin 2020, notamment en prévision des fêtes familiales à venir comme la fête des mères le dimanche 7 juin ou la fête des pères le dimanche 21 juin. **Au regard des contraintes sanitaires encore à respecter, les familles sont invitées à s'informer des précautions d'hygiène et à prendre obligatoirement rendez-vous auprès des établissements d'accueil.**

L'ensemble des équipes remercient les familles de participer positivement à ces dispositifs difficiles mais indispensables à la sécurité de tous et de chaque personne accueillie dans les EHPAD. Cette sécurité seule nous permet de rouvrir progressivement les portes de nos EHPAD pour vos parents.